

pêcheurs étrangers. Mais la réaction s'est manifestée dans le bill C-207, dans lequel le gouvernement se propose d'éliminer entièrement le ministère des Pêches.

Ce n'est qu'à la suite d'efforts tenaces de la part des députés de la région atlantique que le gouvernement a réagi en offrant, en guise de compromis, de laisser le ministre des Pêches et des Forêts cumuler deux fonctions. Ce n'est que parce que nous avons menacé de rester ici et de parler de ce bill jusqu'en octobre que nous avons réussi à obtenir que le ministre de l'Environnement exerce aussi la fonction de ministre des Pêches.

J'ai en main un organigramme présenté par le ministre des Pêches au comité des pêches et des forêts et auquel je me reporterai dans un moment. Je veux auparavant me faire l'écho de mon collègue de Saint-Jean-Est pour dire qu'une foule de preuves indiquent que le gouvernement cherche délibérément à réduire l'importance des pêches et des ressources marines du pays. D'autres nations, notamment les Russes, les Allemands, les Français, les Américains et les Britanniques redoublent leurs efforts avec vigueur et détermination dans le domaine de la mise en valeur des ressources marines. Quant à nous, nous faisons le contraire. Les citoyens canadiens de la côte est demandent au gouvernement d'intensifier ses efforts pour développer les ressources de la mer. Celui-ci s'efforce néanmoins d'en minimiser l'importance. Quel est le problème? Que se passe-t-il?

Déjà, de nombreuses preuves attestent que le rôle des pêches est déprécié. Je serais très content de dire, pour que le hansard en fasse état, que les lettres que j'adresse au ministère des Pêches n'obtiennent pas les mêmes réponses qu'autrefois. Cet après-midi, le député de Saint-Jean-Est a parlé du travail du comité des pêches et des forêts. Je suis membre de ce comité depuis que je suis député. Ce comité s'est réuni maintes et maintes fois pour étudier tous les bills et tous les crédits dont il a été saisi. Il a entendu de nombreux témoins. On renseignait le public canadien sur la question des ressources marines du pays; il y a même eu des émissions sur ce sujet à la télévision nationale. Les gens étaient éclairés sur les ressources de la côte atlantique. Ils se rendaient compte qu'il y avait tout un secteur de nos ressources qui réclamait l'attention du Canada et qu'il fallait cultiver, gérer et contrôler.

L'année dernière, nous nous sommes réunis tous les mardis et les jeudis pendant cinq ou six semaines pour discuter des crédits à la pêche. Nous avons parlé des prévisions budgétaires des pêches et nous sommes entrés dans tous les détails des dépenses: ce qu'elles signifient, leurs répercussions, la raison de leur réduction ou de leur augmentation, et la nécessité de s'en occuper davantage. Cette année, les prévisions budgétaires des pêches seront étudiées au comité, mais on ne lui a renvoyé jusqu'ici que le bill sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Le comité l'a étudié jour après jour et nous avons passé tout notre temps sur cette question, alors que nous aurions pu étudier les prévisions budgétaires.

• (8.30 p.m.)

Il s'est passé aujourd'hui au comité la même chose que le jour de la venue du ministre. Il est arrivé en retard à cause d'une réunion du cabinet. Sans qu'il en soit de sa

faute, nous n'avons consacré qu'une heure et demie aux prévisions budgétaires, c'est-à-dire juste assez pour qu'il nous fournisse quelques bribes en guise d'introduction. Des membres du comité ont posé deux ou trois questions, et tout a fini là.

Aujourd'hui, comme nous l'avions demandé il y a quelques semaines, des représentants de l'industrie de la pêche sont venus discuter de conservation. Nous avons commencé aujourd'hui à 11 h 10 et avons fini à une heure, c'est-à-dire que nous avons consacré moins de deux heures à la conservation. M. Weir, le nouveau conseiller en matière d'exploitation des ressources renouvelables, a eu la parole pendant une dizaine de secondes. Il a pu répondre brièvement à une ou deux questions. Ces prévisions budgétaires doivent être renvoyées à la Chambre à la fin du mois. Nous ne pouvons obtenir une salle pour y tenir une autre réunion. Nous ne sommes donc pas sûrs de pouvoir tenir une autre réunion sur les prévisions budgétaires des pêches. C'est toujours ce qui se passe dans ce domaine, en outre, nous n'avons même pas encore été saisis de la mesure législative prévue.

J'ai à la main un organigramme qui fait partie de la déclaration du ministre à la Chambre des communes. Je ne suis pas expert en gestion, mais ce tableau comporte décidément des lacunes. S'il n'y a pas de lacunes dans ce tableau, il y en a au sein du gouvernement ou du ministère. Il y a un ministère de l'Environnement, ainsi qu'un ministre. Au deuxième échelon, il y a un sous-ministre; au troisième, un sous-ministre adjoint principal; au quatrième, divers sous-ministres adjoints. Si nous enlevons le ministre, il nous reste un certain nombre de sous-ministres adjoints, qui se situent au troisième échelon du ministère. Voilà la situation au troisième barreau de cette échelle administrative.

On distingue ensuite un sous-ministre adjoint des Finances, un sous-ministre adjoint chargé de la protection du milieu atmosphérique, un sous-ministre adjoint des Terres, des Forêts et de la Faune, un sous-ministre adjoint de la gestion des eaux, un sous-ministre adjoint de la protection de l'Environnement et un sous-ministre adjoint des finances et de l'administration. Il n'est pas sous l'autorité directe des autres sous-ministres, mais échappe à l'autorité du suppléant supérieur et est directement comptable envers le fondé de pouvoir. Nous avons un directeur général de la planification des programmes, un directeur général de la recherche et un directeur général des affaires intergouvernementales. On compte neuf fonctionnaires au même niveau et parmi tous ceux-là, on distingue un représentant suppléant des pêches.

Au dire du ministre des Pêches, nos ressources en poissons décroissent rapidement et s'épuisent à tel point qu'un jour viendra où l'administration des pêches ne sera plus nécessaire. Si cela est vrai, le gouvernement a tort et le ministre est en train de faire disparaître le peu qui nous reste. Voilà ce qui se passe. J'ignore ce qu'il faudrait faire pour faire comprendre l'ampleur du problème. Il me semble que nous sommes intervenus assez souvent, comme en fait foi le compte rendu. Il n'y a pas un seul député de la région atlantique, de ce côté-ci de la Chambre, qui n'ait traité du problème de nos pêches. Nous